

Saint-Georges : Quand Saint-Geor



1876. A Saint-Georges, l'épidémie fait rage, et tue ! Elle tue les enfants, et allez savoir pourquoi, surtout les petites filles. Le constat est tellement alarmant que l'inspection académique décide de fermer les écoles. Il y en a trois : l'école publique de garçons (c'est aujourd'hui la salle Jeanne de Laval, rue de Cumont), l'école privée de filles (c'est celle du Sacré-Cœur, rue des Fontaines), et l'école privée de garçons (elle occupait l'emplacement de l'école Saint-Joseph aujourd'hui rue de la Villette, aujourd'hui rue de l'Abbaye)

Monsieur Michelet, inspecteur de l'enseignement, déplore dans une lettre au maire « **la malheureuse épidémie qui, depuis trop longtemps désole vos écoles** »

Un « **médecin des épidémies** », de l'école de médecine d'Angers est

l'école de médecine d'Angers est dépêché sur les lieux. Nous sommes le 29 octobre 1877. Il arrive tôt dans la matinée, par le train de 7 heures. Le chemin de fer, qui n'est là que depuis 1851, est le moyen le plus moderne et le plus rapide de transport. On peut imaginer la scène, et que le maire a envoyé pour accueillir le Dr Farge, une calèche tirée par des chevaux.

Le diagnostic est rapidement établi. Il s'agit d'une épidémie « **d'angine couenneuse** », se caractérisant par de petites fausses membranes sur les amygdales, et particulièrement contagieuse. On l'appelle aussi croup, et elle est proche de la diphtérie. Les chances d'y survivre sont minces. Partout en France, au cours du XIX^e siècle, on observe ces épidémies meurtrières : en Touraine en 1818, dans les Landes en 1835, à Nogent-

sur-Marne en 1876. La comtesse de Ségur, auteur des **Malheurs de Sophie** et autres livres pour enfants y consacre un long paragraphe dans son essai sur **La santé des enfants**.

Bref, à Saint-Georges, on s'affole ! Première mesure pour enrayer la contagion : il faut fermer les écoles, et les désinfecter. Pour cela, on blanchira les murs à la chaux, et on lavera le mobilier " **à l'eau de lessive légère, à laquelle on ajoutera 1/5 de liqueur de Labarraque**".

La formulation, aujourd'hui nous paraît mystérieuse, voire amusante. En réalité, il s'agit de la découverte du docteur Antoine Labarraque qui, en 1820, avait mis au point une variété d'Eau de Javel. La "**liqueur de Labarraque**" permettait d'assainir les zones infectées, et était utilisée par les médecins et les chirurgiens.

L'épidémie n'était pas nouvelle : elle avait touché la population saint-georgoise l'année précédente, et on avait déjà fermé les écoles. Marquant une recrudescence pendant les mois de décembre, janvier, février, mars, elle avait disparu au cours de l'été, et était réapparue l'hiver suivant. 180 personnes avaient été atteintes, et 38 étaient mortes. Il y avait de quoi s'inquiéter !

Le médecin enquêteur constate que c'est dans le bourg que l'épidémie est la plus violente. Il constate aussi qu'à Saint-Germain-des-Prés, village tellement proche, seule la population de la Janière dont les enfants fréquentent les écoles de Saint-Georges, est touchée : 13 cas recensés, 3 mortels (2 bébés de un

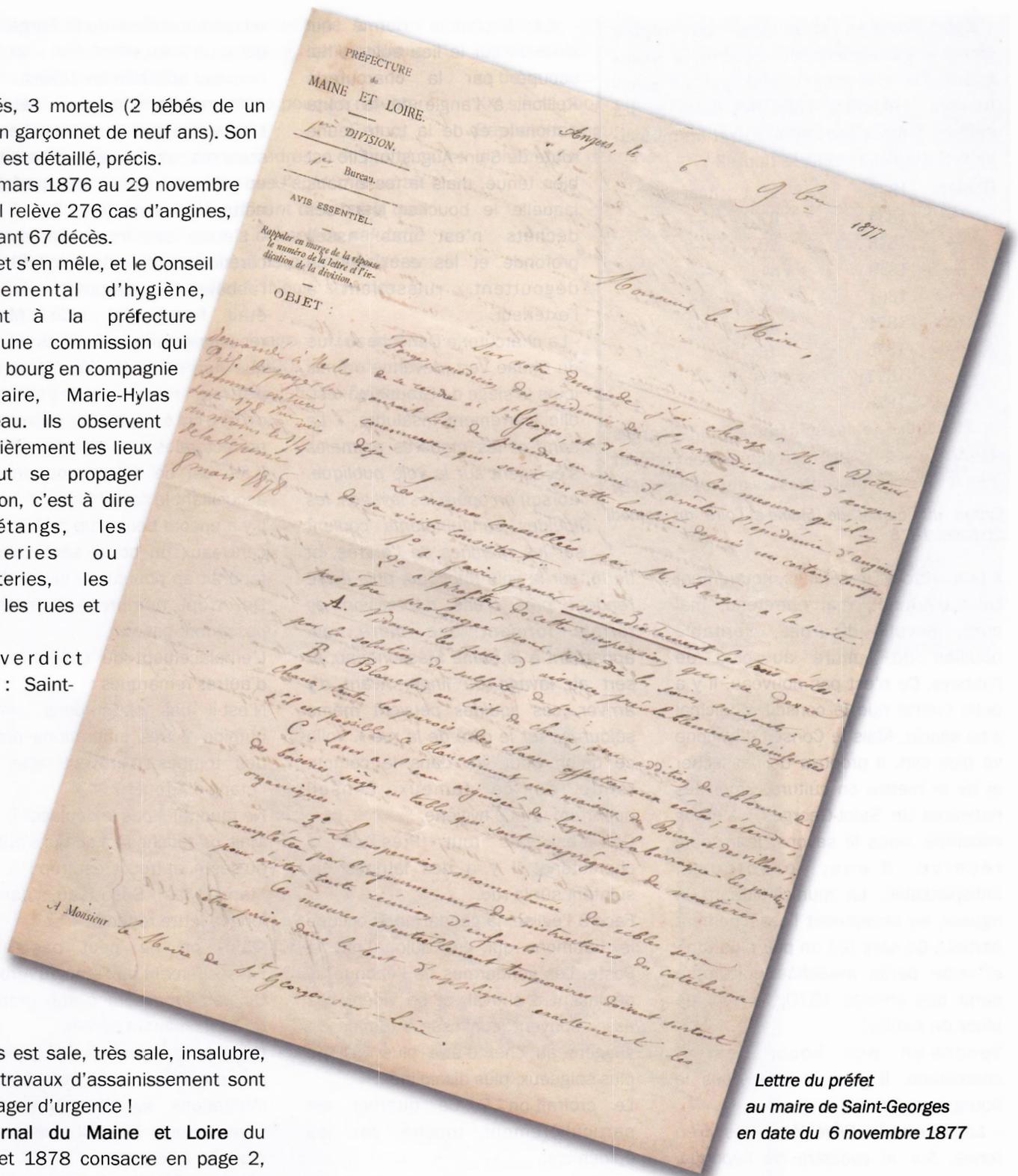
ges était un village insalubre

recensés, 3 mortels (2 bébés de un mois, un garçonnet de neuf ans). Son rapport est détaillé, précis.

Du 30 mars 1876 au 29 novembre 1877, il relève 276 cas d'angines, entraînant 67 décès.

Le préfet s'en mêle, et le Conseil départemental d'hygiène, siégeant à la préfecture envoie une commission qui visite le bourg en compagnie du maire, Marie-Hylas Suaudeau. Ils observent particulièrement les lieux où peut se propager l'infection, c'est à dire les étangs, les boucheries ou charcuteries, les écoles, les rues et ruelles.

Le verdict tombe : Saint-



Lettre du préfet
au maire de Saint-Georges
en date du 6 novembre 1877

Georges est sale, très sale, insalubre, et des travaux d'assainissement sont à envisager d'urgence !

Le Journal du Maine et Loire du 20 juillet 1878 consacre en page 2, deux colonnes à la situation de la commune, entre l'assassinat du



Saint-Georges, situé dans une région élevée et particulièrement salubre, a néanmoins été vivement atteint par de nombreuses épidémies. Voici des dates et des chiffres fournis par l'administration municipale et qui éclaireront le Conseil :

Choléra	1832	21	décès.
—	1834	67	—
—	1848	20	—
—	1849	87	—
Angine	1861	15	—
Variole	1871	49	—
Angine	1876	15	} 96 —
—	1877	59	
—	1878	22	

En dehors de ces épidémies Saint-Georges était, il y a peu encore, fréquemment envahi par les fièvres intermittentes qui atteignaient

Extrait du journal de Maine-et-Loire du samedi 20 juillet 1878

Il faut nettoyer les étangs, notamment celui d'Arrouët, mal entretenu, mal curé, envahi d'herbes, véritable bouillon de culture au pied de l'abbaye. Ce n'est pas nouveau. Il y a belle lurette que le conseil municipal s'en soucie. Mais le Conseil d'hygiène va plus loin. Il propose de l'assécher et de le mettre en culture. Emoi des habitants de Saint-Georges ! L'étang constitue, nous le savons, leur seule réserve d'eau, précieuse, indispensable. La municipalité, à la rigueur, en accepterait l'assèchement partiel... Ce sera fait un peu plus tard, et cette partie asséchée portera, à partir des années 1970, le nom de place de Jumilly.

Venons-en aux boucheries et charcuterie. Il y en a trois dans le bourg

- La boucherie Réveillère, très bien tenue. Sur le cadastre de l'époque, nous avons pu observer qu'elle se situait à l'emplacement de l'ancienne boucherie Frémondrière.

- La boucherie Hermé qui s'élevait sur le lieu aujourd'hui occupé par la charcuterie Reillon, à l'angle de la route nationale et de la toute jeune route de Saint-Augustin. Elle est bien tenue, mais la fosse dans laquelle le boucher jette ses déchets n'est pas assez profonde et les eaux qui en dégouttent, ruissellent à l'extérieur.

- La charcuterie Denécheau, rue du Chêne Vert, devenue de nos jours le siège de Groupama, est, elle, carrément insalubre. « **Le sang et les matières animales s'écoulent sur la voie publique. Lorsqu'on opère les lavages, les liquides sanguinolents coulent sur les marches de l'entrée, et**

de là, sur la voie publique, puis ils se rendent près d'une dépression de terrain formant une mare, qui appartient à la dame Massonneau, et sert au lavage du linge. Avant d'y arriver, ces liquides peuvent même séjourner sur le côté de la rue. » Voilà ce qu'on peut lire dans le compte rendu de ce fameux Conseil départemental d'hygiène.

Ce n'est pas tout. Près de la charcuterie, il y a des latrines qui suintent sur la rue.

Face à l'église, la gendarmerie occupe le bâtiment qui est aujourd'hui la Poste. Les gendarmes de l'époque se déplacent à cheval, et ne vicient pas assez souvent leur fosse à fumier. On suggère au chef d'être plus vigilant, plus soigneux, plus discipliné...

Le croirait-on ? Ce quartier est particulièrement touché par les épidémies.

La visite se poursuit dans les écoles.

- L'école laïque de garçons, rue de Cumont a respecté les

recommandations du Dr Farge. Elle est dans un « excellent état » et peut, à nouveau accueillir les élèves.

- Même constat pour l'école des sœurs, rue des Fontaines. Les locaux scolaires, ainsi que le pensionnat qui en dépend, ont été parfaitement nettoyés, désinfectés.

- L'école des frères de la doctrine chrétienne, route de la Villette (rue de l'abbaye), n'a pas pu être visitée. Elle était fermée et vide. Mais les renseignements pris laissent penser que rien n'y a été fait. Alors, elle ne pourra ouvrir qu'après s'être conformée aux injonctions préfectorales et avoir été visitée.

Il en est de même pour les locaux accueillant le catéchisme.

Il y a encore beaucoup à observer : les caniveaux du bourg sont sales, et il faudrait en poursuivre la construction. De trop nombreuses rues n'en possèdent pas.

L'emplacement du cimetière suscite d'autres remarques :

N'est-il pas situé dans une zone humide ? Des infiltrations provenant des tombes n'arrivent-elles pas à l'étang d'Arrouët ?

Ne faudrait-il pas le déplacer ?

Mais on touche là à ce qui s'apparente au sacré, et trop, c'est trop !

Marie-Hylas Suaudeau, dans une longue lettre répond :

"Non, on ne peut pas accepter l'assèchement de l'étang d'Arrouët.

Oui, on proposera à son propriétaire un assèchement partiel.

Non, on ne déplacera pas le cimetière.

La population s'y refuse, et les infiltrations signalées traversent un filtre naturel de 300 mètres avant d'arriver à l'étang.

Oui, on a déjà pris des mesures pour accroître l'hygiène des boucheries et celle de la gendarmerie.

Pourquoi ne pas prescrire l'assèchement de la fosse Massonneau située au centre du bourg, dans laquelle l'eau ne se renouvelle pas ?

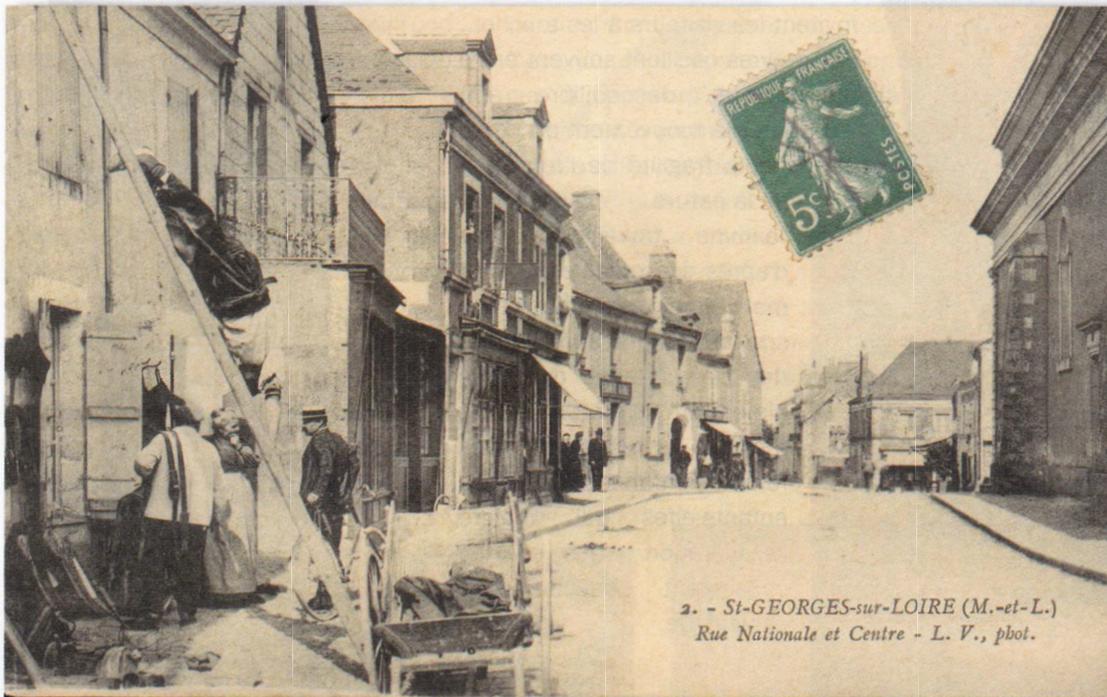
En attendant, le maire a pris un arrêté pour en réserver l'usage à l'arrosage, exclusivement ! "

Et Monsieur Suaudeau de conclure à l'adresse du préfet : **« Je suis heureux de vous annoncer que l'épidémie paraît toucher à sa fin et il me semble suffisant désormais que les foyers d'infection signalés par le conseil de salubrité dans l'intérieur du bourg aient disparus pour considérer l'avenir d'un œil plus tranquille »**. Nous sommes le 18 février 1878.

Vous vous trompez, monsieur le maire ! Les écoles devront encore fermer en 1885, en 1890, les épidémies d'angine continuant à frapper une population affaiblie et dépourvue d'hygiène.

Il faudra attendre les recherches de Pasteur, la découverte du rôle de l'asepsie, les progrès de l'hygiène et de la médecine, les travaux d'urbanisme, au cours du XX^e siècle pour combattre efficacement ces fléaux. Rappelons pour mémoire que le sérum contre la diphtérie est découvert en 1894, et le vaccin en 1923.

Françoise et Jacques Capelle



Saint-Georges à la fin du XIX^e siècle